

PRÉDIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE



Projet d'équipement de stockage d'énergie par batteries

Département de Saône-et-Loire (71)
Commune de Saint-Boil



MAITRE D'OUVRAGE



DVP SOLAR
34 A, rue des Vinaigriers
75010 Paris
Tél. : 07 69 57 48 14
juliengouiffes@dypsolar.com
RCS 895 027 175 R.C.S. Paris
www.dypsolar.com

RÉALISATION DE L'ÉTUDE



SOCOTEC AMENAGEMENT BIODIVERSITE
SAS
4 rue Jean le Rond d'Alembert
81000 Albi
Tel : 05 63 48 10 33
contact@artifex-conseil.fr
RCS 899 702 013
www.artifex-conseil.fr

AUTEURS DU DOCUMENT

Personne	Fonction	Contribution	Organisme
Matthieu BERNARD	Chef de projet	Coordination de l'étude, relecture et contrôle qualité	
Floriane LUTZ	Chargée d'études faune	Recueil bibliographique	
		Thématique insectes, amphibiens, reptiles et autres mammifères, oiseaux, chiroptères	
Maëva DOUDEMONT	Chargée d'études flore	Thématiques habitats naturels, flore et zones humides	

HISTORIQUE DE PUBLICATION

Version	Date	Commentaire	RELECTEUR	VALIDATEUR
V0	27/02/2025		Matthieu BERNARD	Matthieu BERNARD

PARTIE 1 CONTEXTE DE L'ETUDE	4
PARTIE 2 METHODOLOGIE	5
1. Définition des périmètres d'étude	5
2. Visite de terrain.....	5
4. Recherche bibliographique	6
5. Evaluation des enjeux écologiques	6
5.1. Grille de hiérarchisation des enjeux	6
5.2. Enjeu local des habitats	6
5.3. Enjeu régional d'une espèce.....	6
5.4. Synthèse des enjeux écologiques	7
6. Préconisations	7
PARTIE 3 PREDIAGNOSTIC ECOLOGIQUE	8
1. Résultats de la visite de terrain.....	8
1.1. Habitats naturels et flore	8
1.2. Zones humides.....	10
1.3. Faune	12
2. Potentialités écologiques.....	16
2.1. Zonages écologiques de l'aire d'étude éloignée.....	16
2.2. Espèces patrimoniales potentielles	18
3. Synthèse des enjeux écologiques	25
PARTIE 4 PRECONISATIONS	29
1. Compatibilité des enjeux écologiques avec le projet.....	29
2. Mesures d'atténuation conseillées	29
PARTIE 5 AUTEUR(E)S DE L'ETUDE.....	30

INDEX DES ILLUSTRATIONS

Illustration 1 : Localisation du site d'étude aux échelles départementale et communale	4
Illustration 2 : Cartographie simplifiée des habitats du site d'étude et de l'aire d'étude immédiate	9
Illustration 3 : Cartographie simplifiée des zones humides du site d'étude	11
Illustration 4 : Les zonages écologiques de l'aire d'étude éloignée	17
Illustration 5 : Enjeux écologiques du site d'étude	28

INDEX DES TABLEAUX

Tableau 1 : Synthèse des zonages écologiques référencés dans l'aire d'étude éloignée	16
Tableau 2 : Liste des espèces végétales patrimoniales potentielles	18
Tableau 3 : Synthèse des enjeux écologiques	25

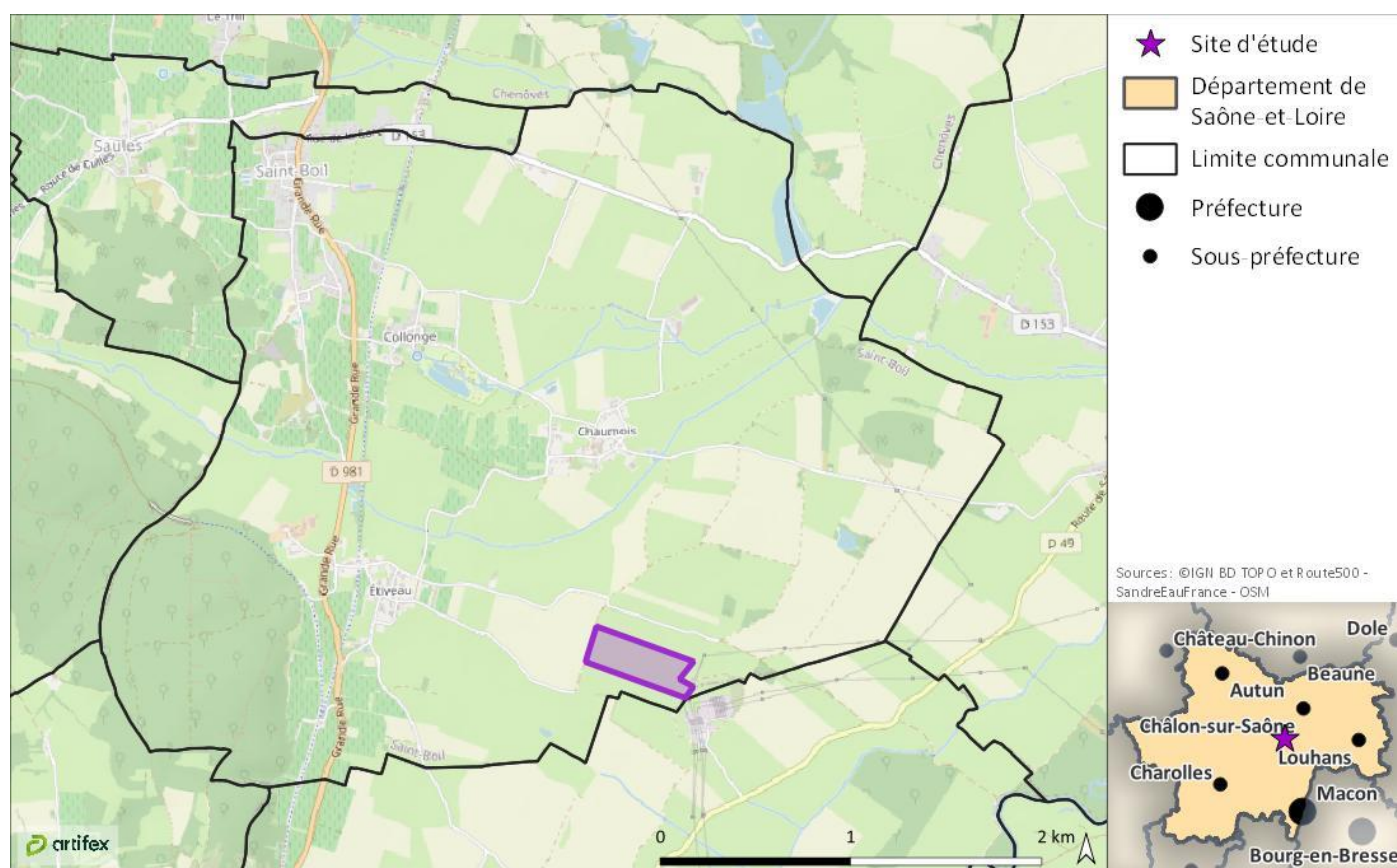
PARTIE 1 CONTEXTE DE L'ETUDE

La société DVP SOLAR souhaite développer un projet d'équipement de stockage par batteries sur la commune de Saint-Boil, dans le département de Saône-et-Loire (71). Elle a confié au bureau d'étude ARTIFEX la réalisation d'un prédiagnostic écologique.

Le projet est situé au Sud-Est de la commune de Saint-Boil, au centre du département de Saône-et-Loire et au Sud de la région Bourgogne-Franche-Comté.

Illustration 1 : Localisation du site d'étude aux échelles départementale et communale

Réalisation : ARTIFEX 2025





PARTIE 2 METHODOLOGIE

Ce prédiagnostic écologique repose sur une visite de terrain, réalisée en période hivernale et sur une recherche bibliographique, réalisée par une écologue fauniste et une botaniste.

1. DEFINITION DES PERIMETRES D'ETUDE

Le tableau suivant présente les aires d'étude considérées dans le présent prédiagnostic du milieu naturel.

Définition	Rayon autour du site d'étude
Aire d'étude éloignée	5 km
L'aire d'étude éloignée correspond à un rayon de 5 kilomètres au sein duquel sont effectuées les recherches bibliographiques (données des bases de données locales, listes communales, zonages d'inventaire et de protection). Elle englobe l'aire d'étude immédiate et le site d'étude.	
Aire d'étude immédiate	50 m
Cette aire d'étude correspond à une bande de 50 mètres autour du site d'étude. Elle est distincte de ce dernier. Les inventaires complets de la faune, de la flore et des habitats y sont réalisés. Elle permet d'appréhender d'éventuels effets du projet en dehors de son emprise stricto-sensu. Elle fait l'objet du même niveau d'analyse que le site d'étude proprement dit.	
Site d'étude	
Il s'agit de la zone au sein de laquelle l'opérateur envisage d'implanter son projet. Cette emprise potentielle, commune à toutes les thématiques, est généralement déterminée par la maîtrise foncière du projet. Le site d'étude englobe l'implantation du projet en intégralité (phase chantier + phase d'exploitation).	

Le site d'étude et son aire d'étude immédiate (zone tampon de 50 m) couvrent une superficie totale de 18,97 Ha.

2. VISITE DE TERRAIN

Une visite d'une journée a été réalisée :

Chargé(e) d'études	Date	Météo	Thématique
Floriane LUTZ	18/02/2025	Ciel nuageux avec éclaircies, 6 à 8°C, vent faible	Faune
Maëva DOUDEMONT			Flore et habitats naturels

Matériel : jumelles 8x42, flore, loupe x10 à main, appareil photo numérique et téléphone portable avec logiciels de cartographie embarquée (SIG mobile) et de saisie de données naturalistes.

Protocole : Parcours à pied des principaux habitats naturels du site d'étude, relevé systématique des habitats, de la flore et de la faune.

4. RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE

Les sources suivantes ont été consultées :

- Inventaire national du patrimoine naturel (fiches descriptives des ZNIEFF et des sites Natura 2000, listes communales des espèces menacées et protégées) : inpn.mnh.fr ;
- Open'Obs (cartographie des espèces végétales par pointages) : <https://openobs.mnhn.fr/> Lobelia (cartographie des espèces végétales par mailles de 1x1km ou 5x5km) : <https://lobelia-cbn.fr/consulter/carte> ;
- E-Flore (écologie des espèces végétales) : <https://www.tela-botanica.org/flore/france-metropolitaine/> ;
- Faune-France (listes communales des espèces menacées et protégées) : <https://www.faune-france.org/> ;
- Faune-BFC (listes communales des espèces menacées et protégées et écologie des espèces de la région BFC) : <https://www.faune-bfc.org/> ;
- Shna – Ofab (listes communales des espèces menacées et protégées de Bourgogne) : <https://observatoire.shna-ofab.fr/>
- Consultation de la base de données SINP.

5. EVALUATION DES ENJEUX ECOLOGIQUES

5.1. Grille de hiérarchisation des enjeux

La grille ARTIFEX de hiérarchisation des enjeux comporte 5 niveaux, dont 4 correspondent à des éléments patrimoniaux :

Faible	Modéré	Fort	Très fort	Exceptionnel
Elément non patrimonial	Elément patrimonial			

5.2. Enjeu local des habitats

Chaque habitat du site d'étude se voit attribuer un enjeu local en fonction de critères tels que :

- Son inscription sur des listes rouges, des listes ZNIEFF ou des listes Natura 2000 ;
- Son état de conservation ;
- Sa rareté à l'échelle régionale ;
- Sa vulnérabilité.

5.3. Enjeu régional d'une espèce

Les espèces observées ou potentielles sont classées en fonction de leur niveau de patrimonialité, évalué à l'échelle de la région administrative (ou ex-région, afin de maintenir un niveau de précision suffisant), grâce au calcul de leur enjeu de conservation. Pour ce faire, trois critères sont utilisés :

- La rareté de l'espèce à l'échelle régionale ;
- La vulnérabilité de l'espèce (concrètement : son placement dans la liste rouge régionale ou, à défaut, nationale) ;
- La responsabilité de la région dans la conservation de cette espèce (c'est-à-dire la part de la population nationale qu'elle abrite).



5.4. Synthèse des enjeux écologiques

Une carte et un tableau synthétisent les enjeux de conservation des habitats, des espèces patrimoniales (potentielles ou avérées) et de toute autre problématique identifiée lors des investigations (zones humides sur critère végétation, élément structurant de la TVB, etc.).

6. PRECONISATIONS

Au regard des premiers résultats obtenus et des caractéristiques du projet (si connues), l'écologue peut être amené à émettre des propositions visant à :

- Assurer la compatibilité du projet avec les enjeux écologiques identifiés et potentiels ;
- Atténuer par anticipation les effets pressentis du projet ;

PARTIE 3 PREDIAGNOSTIC ECOLOGIQUE

1. RESULTATS DE LA VISITE DE TERRAIN

1.1. Habitats naturels et flore

1.1.1. Habitats naturels

Le site d'étude correspond à une parcelle de prairie mésohygrophile, gérée par une alternance de fauche et de pâturage. L'aire d'étude immédiate est quant à elle composée de prairies mésophiles pâturées et de cultures. L'ensemble est ponctué de quelques mares, traversé de haies et alignements de chênes. Ces habitats sont sans enjeu notable.



Prairie mésohygrophile, au centre du site d'étude
Photo : M. DOUDEMONT (ARTIFEX), 18/02/2025



Prairie de fauche mésophile, à l'Ouest de l'aire d'étude immédiate
Photo : M. DOUDEMONT (ARTIFEX), 18/02/2025



Culture, à l'Ouest de l'aire d'étude immédiate
Photo : M. DOUDEMONT (ARTIFEX), 18/02/2025



Jonchaie haute, à l'Est du site d'étude
Photo : M. DOUDEMONT (ARTIFEX), 18/02/2025

Illustration 2 : Cartographie simplifiée des habitats du site d'étude et de l'aire d'étude immédiate

Réalisation : ARTIFEX 2025





1.1.2. Flore

Compte tenu de la précocité de la visite de terrain, aucune espèce végétale remarquable n'a été mise en évidence.

1.2. Zones humides

Le site abrite au moins 0,10 ha de zones humides au titre de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié, identifiées par les critères habitats et végétation. La réalisation de sondages pédologiques et de relevés botaniques complémentaires s'avère nécessaire afin de délimiter avec précision l'intégralité des zones humides.

Par ailleurs, 4 habitats *pro parte* représentant 14,54 ha ont été identifiés sur le site d'étude et son aire d'étude immédiate.

Illustration 3 : Cartographie simplifiée des zones humides du site d'étude
Réalisation : ARTIFEX 2025



1.3. Faune

Etant donné qu'un unique inventaire a été réalisé en février, de nombreux espèces et taxons n'ont pas été contactés (Avifaune migratrice nicheuse, Insectes, Herpétofaune, Chiroptères, Mammifères)

Au cours de l'inventaire, les espèces suivantes ont été observés :

- 19 espèces d'oiseaux appartenant essentiellement au cortège des milieux agropastoraux comme l'Alouette lulu (*Lullula arborea*), l'Alouette des champs (*Alauda arvensis*), le Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*) ou la Grive litorne (*Turdus pilaris*) ;
- 1 espèce de coléoptère saproxylique : le Grand Capricorne (*Cerambyx cerdo*).

Parmi ces espèces, 5 espèces d'oiseaux sont patrimoniales de même que l'unique espèce de coléoptères, le Grand Capricorne (*Cerambyx cerdo*).

L'Alouette lulu (*Lullula arborea*), l'Alouette des champs (*Alauda arvensis*), la Linotte mélodieuse (*Linnaria cannabina*), le Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*) et le Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*) sont considérées comme potentiellement nicheuses sur le site d'étude du fait d'éléments favorables à leur nidification. 4 individus d'Alouette lulu (*Lullula arborea*) ont été entendus chanter, marquant une nidification potentielle. De même, le Faucon crécerelle est considéré comme nicheur potentiel sur le site d'étude étant donné que des poteaux électriques, bâtiments ou encore bosquets, favorables à sa nidification, se trouvent sur le site d'étude.

La Grive litorne (*Turdus pilaris*) a également été inventoriée mais ne présente ici pas d'enjeu car elle n'est considérée que migratrice/hivernante sur le site d'étude. De même, le Héron cendré ne s'est pas vu attribué un enjeu car il est considéré comme étant seulement en alimentation et de passage sur le site d'étude.

A noter que plusieurs arbres accueillant potentiellement des gîtes arboricoles pour les chiroptères ainsi que des gîtes favorables aux reptiles et amphibiens (tas de bois etc.) ont été observés sur le site d'étude et l'aire d'étude immédiate. La localisation de ces éléments fonctionnels sont visibles sur la carte de synthèse des enjeux avérés.

La localisation des espèces faunistiques patrimoniales est visible sur la carte de synthèse des enjeux.

Alouette des champs (<i>Alauda arvensis</i>)		Enjeu régional		
		Nicheur	Migrateur	Hivernant
Protection France : -	Statut Europe : -	Modéré	Faible	Faible
Listes rouges : nicheurs France : NT / nicheurs BFC : NT / nicheurs Europe : LC / migrants France : NA / hivernants France : LC				
		Répartition : L'Alouette des champs est un oiseau répandu dans toute l'Eurasie tempérée et en Afrique du Nord. En France, elle niche sur tout le territoire national. En hiver, les populations locales sont renforcées par un contingent d'oiseaux fuyant les régions froides d'Europe du Nord et de l'Est. Habitats et écologie : elle affectionne les paysages ouverts pour nicher, y compris en contexte bocager, depuis les plaines jusqu'à l'étage alpin. Les prairies et les jachères sont particulièrement attractives, y compris en halte migratoire et en hivernage. L'Alouette des champs est un indicateur biologique des grandes plaines céréalières : la densité des effectifs nicheurs et des hivernants renseigne sur la qualité de l'habitat. Menaces : L'Alouette des champs est touchée par la constante dégradation de la qualité de ses habitats, essentiellement liée à l'intensification des pratiques agricoles (diminution des couverts favorables et surtout raréfaction de ses proies du fait de l'utilisation massive de pesticides).		
Photo : Vincent PERRIN (ARTIFEX)				
Présence sur le site d'étude				
Au moins 1 individu a été entendu dans une zone de culture au Nord-Ouest du site d'étude au sein de l'aire d'étude immédiate. Ce milieu constitue un habitat de reproduction et d'alimentation pour l'espèce.				
Statut sur le site d'étude		Enjeu local		
		Nicheur	Migrateur	Hivernant
Nidification, migration, hivernage, alimentation, transit		Modéré	Faible	Faible

Alouette lulu (<i>Lullula arborea</i>)		Enjeu régional		
		Nicheur	Migrateur	Hivernant
Protection France : PN3	Statut Europe : DO1	Modéré	Faible	Faible
Listes rouges : nicheurs France : LC / nicheurs BFC : VU / nicheurs Europe : LC / migrateurs France : - / hivernants France : NA				
		Répartition : l'Alouette lulu est répandue dans une grande partie de l'Europe, ainsi qu'en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. Les populations des contrées les plus froides sont migratrices. En France, elle est présente quasiment partout, sauf dans un petit quart Nord. Elle évite également la haute montagne et les plaines agricoles trop intensives. Habitats et écologie : ses habitats de prédilection sont les milieux herbeux plutôt ras, avec une forte composante arborée, comme les prairies bocagères pâturées, les vergers, les coupes forestières, les landes, les garrigues, les vignes, etc. Elle apprécie particulièrement les sols sablonneux. Menaces : même si l'espèce ne semble pas globalement menacée, elle souffre par endroits de l'intensification des pratiques agricoles.		
Photo : Clément ANCLA (Artifex)				
Présence sur le site d'étude				
Au moins 4 individus ont été entendus dans des prairies au Sud-Ouest et au Nord du site d'étude. Ce milieu constitue un habitat de reproduction et d'alimentation pour l'espèce.				
Statut sur le site d'étude		Enjeu local		
		Nicheur	Migrateur	Hivernant
Nidification, migration, hivernage, alimentation, transit		Modéré	Faible	Faible

Chardonneret élégant (<i>Carduelis carduelis</i>)		Enjeu régional		
		Nicheur	Migrateur	Hivernant
Protection France : PN3	Statut Europe : -	Modéré	Faible	Faible
Listes rouges : nicheurs France : VU / nicheurs BFC : VU / Europe : LC / migrants France : NA / hivernants France : NA				
 Photo : Clément ANCLA (Artifex)	Répartition : le Chardonneret élégant est très largement réparti en Eurasie tempérée et en Afrique du Nord. En France, il s'agit d'un nicheur et d'un hivernant très commun, présent à peu près partout. Habitats et écologie : espèce assez éclectique, le Chardonneret élégant est capable de se reproduire dans la plupart des habitats comprenant des arbres ou des buissons, à l'exception des forêts trop étendues : zones cultivées, espaces verts, tels que parcs, jardins, cimetières, parkings, etc. Menaces : ces populations connaissent une chute importante, probablement liée à la diminution des ressources alimentaires et des sites potentiels de reproduction provoquée par l'intensification des pratiques agricoles.			
	Présence sur le site d'étude Au moins 1 individu a été entendu dans une prairie au Nord-Ouest du site d'étude au sein de l'aire d'étude immédiate. Ce milieu constitue un habitat de reproduction (haies arborées et arbustives) ainsi que d'alimentation pour l'espèce.			
Statut sur le site d'étude		Enjeu local		
		Nicheur	Migrateur	Hivernant
Nidification, migration, hivernage, alimentation, transit		Modéré	Faible	Faible

Faucon crécerelle (<i>Falco tinnunculus</i>)		Enjeu régional		
		Nicheur	Migrateur	Hivernant
Protection France : PN3	Statut Europe : -	Modéré	Faible	Faible
Listes rouges : nicheurs France : NT / nicheurs BFC : LC / nicheurs Europe : LC / migrants France : NA / hivernants France : NA				
 Photo : Clément ANCLA (Artifex)	Répartition : le Faucon crécerelle est le rapace le plus répandu en France après la Buse variable (<i>Buteo buteo</i>). Il se reproduit sur l'ensemble du territoire des villes à la campagne et du niveau de la mer à la haute montagne. Les régions Poitou-Charentes et Pays-de-la-Loire constituent le bastion de l'espèce en termes d'abondance. Habitats et écologie : pour chasser, ce petit rapace recherche les milieux ouverts à végétation rase ou peu élevée avec des perchoirs dominants. Ils consomment essentiellement des micromammifères ainsi que des passereaux ou orthoptères. Pour nicher, il fait preuve d'une grande adaptabilité : pylônes électriques, arbres feuillus ou résineux où il occupe d'anciens nids de corvidés, falaises ou anfractuosités de bâtiments. Menaces : la transformation de prairies en zones de cultures intensives influent directement et négativement sur la qualité et la quantité de nourriture disponible. La rénovation des anciens bâtis réduit aussi sa possibilité de site de nidification.			
	Présence sur le site d'étude 1 individu a été observé dans une zone de culture au Sud-Est du site d'étude au sein de l'aire d'étude immédiate. Ce milieu constitue un habitat d'alimentation pour l'espèce.			
Statut sur le site d'étude		Enjeu local		
		Nicheur	Migrateur	Hivernant
Nidification, migration, hivernage, alimentation, transit		Modéré	Faible	Faible

Grive Litorne (<i>Turdus pilaris</i>)		Enjeu régional		
		Nicheur	Migrateur	Hivernant
Protection France : -	Statut Europe : -	Fort	Faible	Modéré
Listes rouges : nicheurs France : LC / nicheurs BFC : EN / nicheurs Europe : LC / migrateurs France : - / hivernants France : LC				
	Répartition : la Grive litorne se reproduit en Europe du Nord, centrale et jusqu'en Sibérie et au Nord-Est de la Chine. En France, elle se reproduit principalement dans les Alpes et le Nord-Est de la France. Une population reproductrice est également présente dans le Massif central. C'est une espèce migratrice que l'on retrouve en hiver en Europe occidentale, méridionale et jusqu'en Afrique du Nord. Les populations de l'Est de l'Europe migrent au Moyen-Orient, jusqu'au Nord-Est de l'Inde.			
	Habitats et écologie : c'est une espèce qui se reproduit dans les bois de conifères et les bois mixtes avec des clairières, mais aussi occasionnellement dans les parcs. En hiver, elle utilise préférentiellement les milieux ouverts cultivés, les prairies et les zones d'arboricultures (pommiers notamment) pour s'alimenter.			
	Menaces : les effectifs de populations de la Grive litorne sont stables au niveau Européen. L'espèce ne semble pas menacée à l'heure actuelle en France.			
	Photo : Vincent PERRIN (Artifex)			
Présence sur le site d'étude				
4 individus ont été observés au sein d'une prairie hygrophile du site d'étude à proximité d'arbres isolés. L'espèce, à cette période, n'est considérée que comme migratrice/hivernante sur le site d'étude.				
Statut sur le site d'étude		Enjeu local		
		Nicheur	Migrateur	Hivernant
Migration, hivernage, alimentation, transit		-	Faible	Faible

Héron cendré (<i>Ardea cinerea</i>)		Enjeu régional		
		Nicheur	Migrateur	Hivernant
Protection France : PN3	Statut Europe : -	Modéré	Faible	Faible
Listes rouges : nicheurs France : LC / nicheurs BFC : LC / nicheurs Europe : LC / migrants France : NA / hivernants France : NA				
 Photo : Clément ANCLA (Artifex)	Répartition : le Héron cendré est un grand échassier présent dans une grande partie de l'Eurasie et de l'Afrique, y compris sous les climats tropicaux. En France, il niche sur la totalité du territoire, à l'exception des zones de haute altitude des Alpes et des Pyrénées.			
	Habitats et écologie : en période de nidification, il forme généralement des colonies, appelées héronnières, au sommet des arbres, en forêt, dans certaines zones humides ou au bord des lacs et des rivières. Il se nourrit non seulement sur les berges, mais également dans les champs et les prairies. Ses proies sont variées : poissons, micromammifères, grenouilles et insectes font partie de son menu.			
	Menaces : il n'est pas particulièrement menacé, mais ses colonies sont peu nombreuses et dispersées.			
Présence sur le site d'étude				
1 individu a été observé au Nord de l'aire d'étude immédiate, en alimentation. L'espèce n'est pas considérée comme nicheuse sur le site d'étude en raison de l'absence d'habitats favorables à l'implantation de colonies (ripisylves en particulier).				
Statut sur le site d'étude		Enjeu local		
		Nicheur	Migrateur	Hivernant
Migration, hivernage, alimentation, transit		-	Faible	Faible



2. POTENTIALITES ECOLOGIQUES

Sont reprises ci-après les espèces patrimoniales citées dans la bibliographie (zonages écologiques, bases de données, atlas régionaux et départementaux, etc.) pour lesquelles des habitats favorables ont été observés sur le site d'étude ou dans l'aire d'étude immédiate. **Ces espèces peuvent donc potentiellement être présentes et réaliser tout ou une partie de leur cycle biologique sur le site d'étude ou dans l'aire d'étude immédiate.**

2.1. Zonages écologiques de l'aire d'étude éloignée

Le tableau suivant présente les zonages écologiques de l'aire d'étude éloignée : zonages d'inventaire (ZNIEFF), zonages de gestion (sites Natura 2000), etc. utilisés pour identifier les espèces patrimoniales potentielles. Ces zonages sont représentés sur l

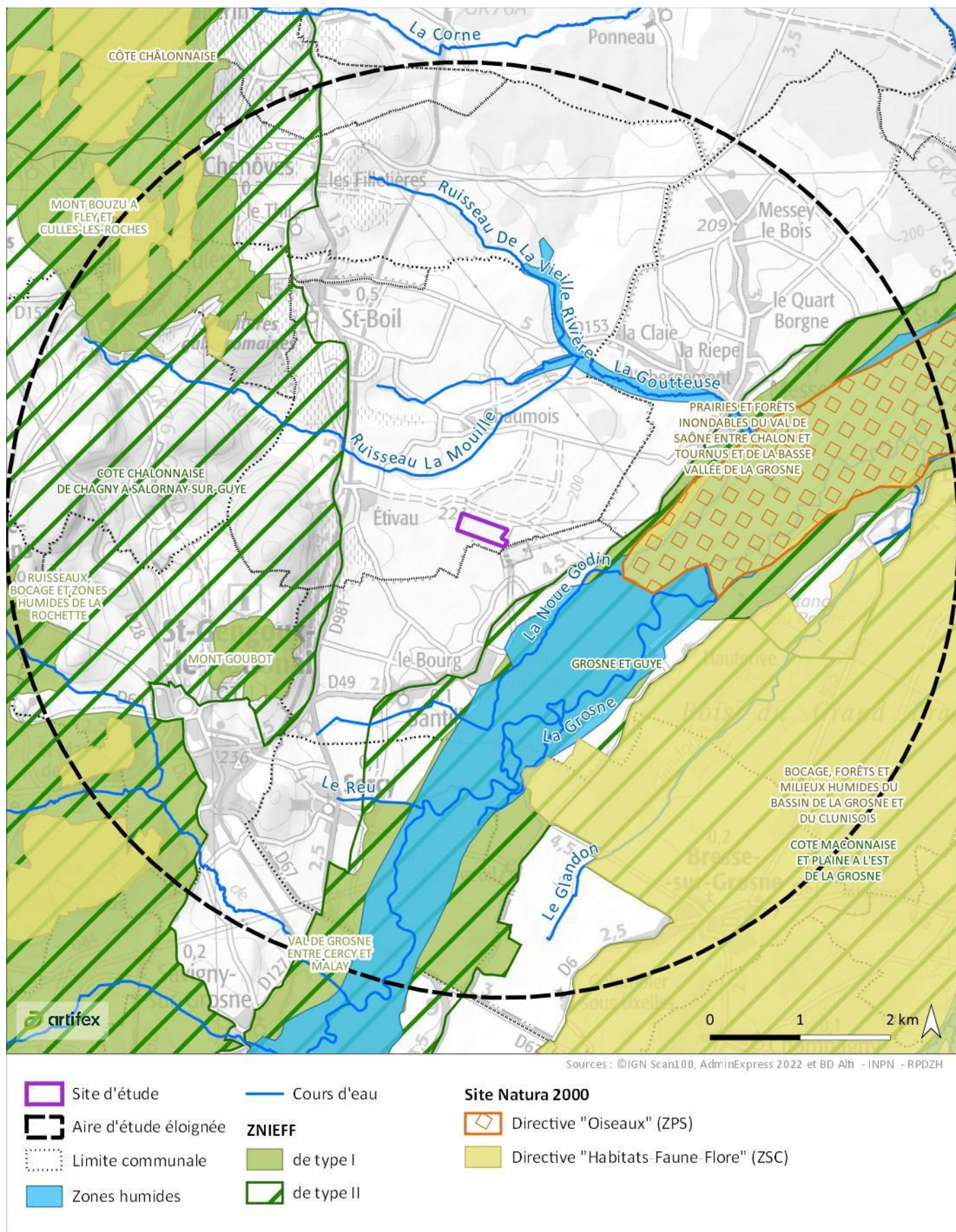
Illustration 4 :

Tableau 1 : Synthèse des zonages écologiques référencés dans l'aire d'étude éloignée

Illustration 4

Illustration 4 : Les zonages écologiques de l'aire d'étude éloignée

Réalisation : ARTIFEX 2025



2.2. Espèces patrimoniales potentielles

Cette analyse s'appuie sur les bases de données en ligne, sur les fiches descriptives des zonages écologiques cité ci-avant, et sur les résultats de la visite de terrain.

2.2.1. Flore

Au regard de la présence de parcelles cultivées en agriculture biologique dans l'aire d'étude immédiate, plusieurs espèces messicoles patrimoniales sont potentielles. Elles sont listées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 2 : Liste des espèces végétales patrimoniales potentielles

Nom français	Nom latin	Protection	Enjeu régional ¹	Habitats potentiels sur le site d'étude et son aire immédiate	Période de floraison
Caucalide à fruits larges	<i>Caucalis platycarpus</i>	-	Très fort	Cultures	Mai-Août
Nielle des blés	<i>Agrostemma githago</i>	-	Très fort	Cultures	Juin-Septembre
Véronique à feuilles d'acinos	<i>Veronica acinifolia</i>	-	Très fort	Jonchaie, mares à Glycérie, mares eutrophes permanente	Mars-Juin
Dauphinelle consoude	<i>Delphinium consolida</i>	-	Fort	Cultures	Mai-Juillet
Oreille-de-lièvre	<i>Bupleurum rotundifolium</i>	-	Fort	Cultures	Mai-Août
Gesse de Nissole	<i>Lathyrus nissolia</i>	-	Fort	Cultures	Mai-Septembre
Jonc fleuri	<i>Butomus umbellatus</i>	PR1	Modéré	Jonchaie, mares à Glycérie, mares eutrophes permanente	Juin-Août
Salicaire à feuilles d'hysope	<i>Lythrum hyssopifolia</i>	-	Modéré	Jonchaie, mares à Glycérie, mares eutrophes permanente	Avril-Juin

Légende : PR1 = protection régionale (article 1)

2.2.2. Faune

Les bases de données révèlent que la commune accueille une grande diversité d'**oiseaux**, dont des espèces patrimoniales, pour la plupart protégées, appartenant aux milieux ouverts et bocagers :

- La Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*), l'Alouette lulu (*Lullula arborea*) ou encore le Tarier pâtre (*Saxicola rubicola*) en reproduction ;
- La Bondrée apivore (*Pernis apivorus*) ou encore la Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*) en alimentation.

Les lisières et prairies du site sont susceptibles d'être utilisées par des **chiroptères** patrimoniaux pour la chasse et le transit : le Grand Murin (*Myotis myotis*), le Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*) ou encore le Murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*). Les bâtiments au Sud-Est du site d'étude et de l'aire d'étude immédiate peuvent accueillir des espèces fissuricoles et anthropophiles.

A noter que plusieurs arbres accueillant potentiellement des gîtes arboricoles pour les **chiroptères** ainsi que des gîtes favorables aux reptiles et amphibiens (tas de bois etc.) ont été observés sur le site d'étude et l'aire d'étude immédiate. La localisation de ces éléments fonctionnels sont visibles sur la carte de synthèse des enjeux avérés et potentiels.

Concernant les **insectes**, de nombreuses espèces patrimoniales ont été relevées dans les bases de données sur la commune du site d'étude. Certaines sont également protégées comme le Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*) et le Cuivré des marais (*Lycaena dispar*).

¹ Basé sur la méthodologie ARTIFEX (Cf. § APartie 2 5.3).

Concernant les **amphibiens**, 7 espèces patrimoniales sont recensées dans l'aire d'étude éloignée comme le Triton crêté (*Triturus cristatus*) ou la Rainette verte (*Hyla arborea*). 3 mares favorables aux amphibiens ont été localisées sur le site d'étude et 3 autres, dont certaines sont temporaires, dans l'aire d'étude immédiate. Des ornières, un cours d'eau intermittent ainsi que des fossés en eau ont aussi été relevés.

Les milieux bocagers du site d'étude notamment sont favorables à différentes espèces d'oiseaux, de **mammifères** et de **reptiles**. Ils constituent également des habitats terrestres pour certaines espèces d'**amphibiens** comme la Grenouille de Lessona (*Pelophylax lessonae*).

Les bases de données indiquent que des espèces patrimoniales telles que la Vipère aspic (*Vipera aspis*), la Coronelle lisse (*Coronella austriaca*), la Crocidure leucode (*Crocidura leucodon*) ou encore le Chat forestier (*Felis sylvestris*), liées à ce type de milieu, sont potentiellement présents sur le site d'étude.

Nom français	Nom latin	Protection	Enjeu régional ¹	Milieux potentiels sur le site d'étude et son aire immédiate	Statut
Insectes					
Mélitée des digitales	<i>Melitaea aurelia</i>	-	Très fort	Bois clairs, broussailles et vergers	Reproduction / Alimentation / Maturation
Chiffre	<i>Fabriciana niobe</i>	-	Fort	Milieux ouverts et semi-ouverts mésophiles	Reproduction / Alimentation / Maturation
Criquet des roseaux	<i>Mecostethus parapleurus</i>	-	Fort	Milieux herbacés plus ou moins humides	Reproduction / Alimentation / Maturation
Agrion de mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	PN3, DH2	Modéré	Eaux courantes ensoleillées à débit modéré (fossés, ruisselets)	Reproduction / Alimentation / Maturation
Agrion délicat	<i>Ceriagrion tenellum</i>	-	Modéré	Eaux stagnantes ou faiblement courantes	Reproduction / Alimentation / Maturation
Barbitiste des Pyrénées	<i>Isophya pyrenaea</i>	-	Modéré	Milieux arbustifs méso-xérophiles et milieux herbacés adjacents	Reproduction / Alimentation / Maturation
Conocéphale des roseaux	<i>Conocephalus dorsalis</i>	-	Modéré	Végétation hygrophile herbacée	Reproduction / Alimentation / Maturation
Cuivré des marais	<i>Lycaena dispar</i>	PN2, DH2, DH4	Modéré	Milieux ouverts humides et ensoleillés	Reproduction / Alimentation / Maturation
Damier de la Succise	<i>Euphydryas aurinia</i>	PN3, DH2	Modéré	Milieux ouverts secs, mésophiles ou plus humides.	Reproduction / Alimentation / Maturation
Grand Paon de nuit	<i>Saturnia pyri</i>	-	Modéré	Bois clairs, broussailles, vergers	Reproduction / Alimentation / Maturation
Hespérie du Chiendent	<i>Thymelicus acteon</i>	-	Modéré	Talus, bords de route, friches	Reproduction / Alimentation / Maturation
Laineuse du Prunellier	<i>Eriogaster catax</i>	PN2, DH2, DH4	Modéré	Milieux ouverts et bocagers	Reproduction / Alimentation / Maturation



Nom français	Nom latin	Protection	Enjeu régional ¹	Milieux potentiels sur le site d'étude et son aire immédiate	Statut
Mélitée orangée	<i>Melitaea didyma</i>	-	Modéré	Prairies, bords de chemins	Reproduction / Alimentation / Maturation
Moiré sylvicole	<i>Erebia aethiops</i>	-	Modéré	Chemins et lisières avec ronces et prunelliers.	Reproduction / Alimentation / Maturation
Thécla du Prunier	<i>Satyrrium pruni</i>	-	Modéré	Fourrés, friches, haies bocagère, lisière	Reproduction / Alimentation / Maturation
Amphibiens					
Crapaud calamite	<i>Epidalea calamita</i>	PN2, DH4	Fort	Reproduction : Plans d'eau pionniers temporaires. Habitats terrestres : sous les pierres et troncs, dans des terrains meubles.	Reproduction / Alimentation / Repos / Refuge
Grenouille de Lessona	<i>Pelophylax lessonae</i>	PN2, DH4	Fort	Principalement présente en plaine. Elle fréquente préférentiellement les habitats alluviaux avec des zones humides bien ensoleillées et temporaires.	Reproduction / Alimentation / Repos / Refuge
Sonneur à ventre jaune	<i>Bombina variegata</i>	PN2, DH2, DH4	Fort	Reproduction : points d'eau stagnante peu profonde, ensoleillés, temporaires. Habitats terrestres : végétation et refuges aux abords des points d'eau	Reproduction / Alimentation / Repos / Refuge
Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	PN2, DH4	Modéré	Reproduction : milieux humides divers (mares, flaques, ruisseaux, puits, lavoirs, etc.). Habitats terrestres : remblais...	Reproduction / Alimentation / Repos / Refuge
Rainette verte	<i>Hyla arborea</i>	PN2, DH4	Modéré	Reproduction : eaux stagnantes peu profondes ensoleillées et riches en végétation aquatique. Habitats terrestres : végétation aux bords des points d'eau	Reproduction / Alimentation / Repos / Refuge



Nom français	Nom latin	Protection	Enjeu régional ¹	Milieux potentiels sur le site d'étude et son aire immédiate	Statut
Salamandre tachetée	<i>Salamandra salamandra</i>	PN3	Modéré	Forêt au sol riche en humus, à proximité des mares, ruisseaux.	Reproduction / Alimentation / Repos / Refuge
Triton crêté	<i>Triturus cristatus</i>	PN2, DH2, DH4	Modéré	Reproduction : points d'eau stagnante (mares et étangs), plus rarement dans les canaux et les fossés de drainage. Habitats terrestres : boisements, haies et fourrés	Reproduction / Alimentation / Repos / Refuge
Reptiles					
Couleuvre vipérine	<i>Natrix maura</i>	PN3	Fort	Zones humides naturelles et parfois dans des fossés artificiels.	Reproduction / Alimentation / Repos / Refuge
Coronelle lisse	<i>Coronella austriaca</i>	PN2, DH4	Modéré	Milieux chauds et secs, boisés.	Reproduction / Alimentation / Repos / Refuge
Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>	PN2, DH4	Modéré	Milieux semi-ouverts thermophiles (Haies, bords de chemins, lisière, parfois des prairies)	Reproduction / Alimentation / Repos / Refuge
Vipère aspic	<i>Vipera aspis</i>	PN4	Modéré	Thermophile. Zones bien exposées, rocailleuses, végétation rase ou buissonnante.	Reproduction / Alimentation / Repos / Refuge
Oiseaux					
Bruant ortolan	<i>Emberiza hortulana</i>	PN3, DO1	Exceptionnel	Milieux ouverts	Nidification / Alimentation
Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>	-	Fort	Prairies humides	Nidification / Alimentation
Héron garde-bœufs	<i>Bubulcus ibis</i>	PN3	Fort	Prairies, milieux humides	Alimentation
Pie-grièche à tête rousse	<i>Lanius senator</i>	PN3	Fort	Site de nidification : haies, alignements d'arbres, arbres isolés. Site d'alimentation : prairies	Nidification / Alimentation
Pie-grièche grise	<i>Lanius excubitor</i>	PN3	Fort	Milieux bocagers principalement.	Alimentation
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	PN3	Fort	Milieux ouverts à semi-ouverts	Nidification / Alimentation
Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>	PN3	Fort	Site de nidification : haies, bosquets. Site d'alimentation : prairies	Nidification / Alimentation



Nom français	Nom latin	Protection	Enjeu régional ¹	Milieux potentiels sur le site d'étude et son aire immédiate	Statut
Tarin des aulnes	<i>Spinus spinus</i>	PN3	Fort	Boisements de conifères et mixtes	Nidification / Alimentation
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	PN3	Fort	Prairies humides	Nidification / Alimentation
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	PN3, DO1	Modéré	Zones boisées, clairières	Alimentation
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	PN3	Modéré	Haies arbustives et alignements d'arbres	Nidification / Alimentation
Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	PN3	Modéré	Milieux semi-ouverts, haies	Nidification / Alimentation
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	-	Modéré	Prairies, cultures	Nidification / Alimentation
Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	PN3	Modéré	Milieux semi-ouverts, haies	Alimentation
Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	PN3, DO1	Modéré	Prairies, milieux humides	Nidification / Alimentation
Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circatetus gallicus</i>	PN3, DO1	Modéré	Zones boisées peu dérangées. Terrains rocaillieux.	Alimentation
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	PN3	Modéré	Haies arbustives et alignements d'arbres	Nidification / Alimentation
Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	PN3	Modéré	Milieux semi-ouverts, haies, boisements clairs	Nidification / Alimentation
Gobemouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i>	PN3	Modéré	Milieux semi-ouverts, haies, boisements clairs	Nidification / Alimentation
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	PN3	Modéré	Milieux ouverts	Alimentation
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	PN3	Modéré	Lisières, haies, arbres matures isolés	Nidification / Alimentation
Linotte mélodieuse	<i>Linaria cannabina</i>	PN3	Modéré	Milieux semi-ouverts, lisières, boisements de régénérations, jardins, haies, fourrés	Nidification / Alimentation
Pic mar	<i>Dendrocoptes medius</i>	PN3, DO1	Modéré	Forêts, de préférence chênaies.	Alimentation
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	PN3, DO1	Modéré	Milieux ouverts et semi-ouverts, fourrés, haies, lisières	Nidification / Alimentation
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	PN3	Modéré	Milieux semi-ouverts.	Nidification / Alimentation
Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>	PN3	Modéré	Milieux semi-ouverts, lisières, boisements de régénérations, jardins, haies, fourrés	Nidification / Alimentation



Nom français	Nom latin	Protection	Enjeu régional ¹	Milieux potentiels sur le site d'étude et son aire immédiate	Statut
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	PN3	Modéré	Lisières, haies, boisements	Nidification / Alimentation
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	-	Modéré	Milieux semi-ouverts, haies, lisières, boisements clairs	Alimentation
Verdier d'Europe	<i>Chloris chloris</i>	PN3	Modéré	Milieux semi-ouverts, haies, boisements	Nidification / Alimentation
Chiroptères					
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastella</i>	PN2, DH2, DH4	Fort	Site de reproduction et site d'hivernage : haies, alignements d'arbres, lisières. Site d'alimentation : prairies et lisières	Reproduction / Alimentation / Hivernage
Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	PN2, DH2, DH4	Fort	Site d'alimentation : prairies et lisières	Alimentation / Hivernage
Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	PN2, DH2, DH4	Fort	Alimentation / Transit : Boisements, bocage, prairies	Alimentation / Hivernage
Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	PN2, DH4	Fort	Site de reproduction et site d'hivernage : haies, alignements d'arbres, lisières. Site d'alimentation : prairies et lisières	Reproduction / Alimentation / Hivernage
Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	PN2, DH2, DH4	Fort	Site d'alimentation : prairies et lisières	Alimentation / Hivernage
Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	PN2, DH2, DH4	Modéré	Site d'alimentation : prairies et lisières	Alimentation / Hivernage
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	PN2, DH4-	Modéré	Alimentation / Transit : boisements, lisières et bocage. Gîtes : Arboricoles	Reproduction / Alimentation / Hivernage
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	PN2, DH4	Modéré	Site d'alimentation : prairies et lisières	Alimentation / Hivernage
Mammifères					
Crocidure leucode	<i>Crocidura leucodon</i>	-	Fort	Bocage, haie.	Reproduction / Alimentation / Transit
Muscardin	<i>Muscardinus avellanarius</i>	PN2, DH4	Fort	Haie buissonnante et arborée.	Reproduction / Alimentation / Transit
Campagnol souterrain	<i>Microtus subterraneus</i>	-	Modéré	Milieux semi-ouverts, lisières, friches, jeunes plantations	Reproduction / Alimentation / Transit
Chat forestier	<i>Felis sylvestris</i>	PN2, DH4	Modéré	Boisements, en particulier	Alimentation / Transit



Nom français	Nom latin	Protection	Enjeu régional ¹	Milieux potentiels sur le site d'étude et son aire immédiate	Statut
				caducifoliés et mixtes.	
Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus erinaceus</i>	PN2	Modéré	Bosquets. Milieux ouverts (bocages, prairies). Abris nécessaires (tas de bois, de pierres etc.).	Reproduction / Alimentation / Transit
Hermine	<i>Mustela nivalis</i>	-	Modéré	Bocage et prairies, plus rarement en forêt.	Reproduction / Alimentation / Transit

Légende : PN1/PN2/PN3 = protection nationale (article 1, article 2, article 3), DH2/DH4 = espèce inscrite à l'annexe 2 ou 4 de la Directive Habitat-Faune-Flore, DO1 = Directive Oiseau Annexe 1



3. SYNTHÈSE DES ENJEUX ECOLOGIQUES

Le tableau suivant présente les principaux enjeux identifiés, coloriés en fonction de leur niveau d'enjeu local, qu'ils soient avérés (**en gras dans le tableau**) lors de la session de terrain ou potentiels (non gras).

Tableau 3 : Synthèse des enjeux écologiques

Compartiment	Enjeu local	Eléments patrimoniaux	
Habitats	Exceptionnel	-	-
	Très fort		
	Fort		
	Modéré		
Flore	Exceptionnel	-	-
	Très fort	-	Caucalide à fruits larges Nielle des blés Véronique à feuilles d'acinos
	Fort	-	Oreille-de-lièvre Dauphinelle consoude Gesse de Nissole
	Modéré	-	Jonc fleuri Salicaire à feuilles d'hysope
Insectes	Exceptionnel	-	-
	Très fort	-	Mélitée des digitales
	Fort	Grand Capricorne	Chiffre Criquet des roseaux
	Modéré	-	Agrion de Mercure Agrion délicat Barbitiste des Pyrénées Conocéphale des roseaux Cuivré des marais Damier de la Succise Grand Paon de nuit Hespérie du Chiendent Laineuse du prunellier Mélitée orangée Moiré sylvicole Thécla du Prunier
Amphibiens	Exceptionnel	-	-



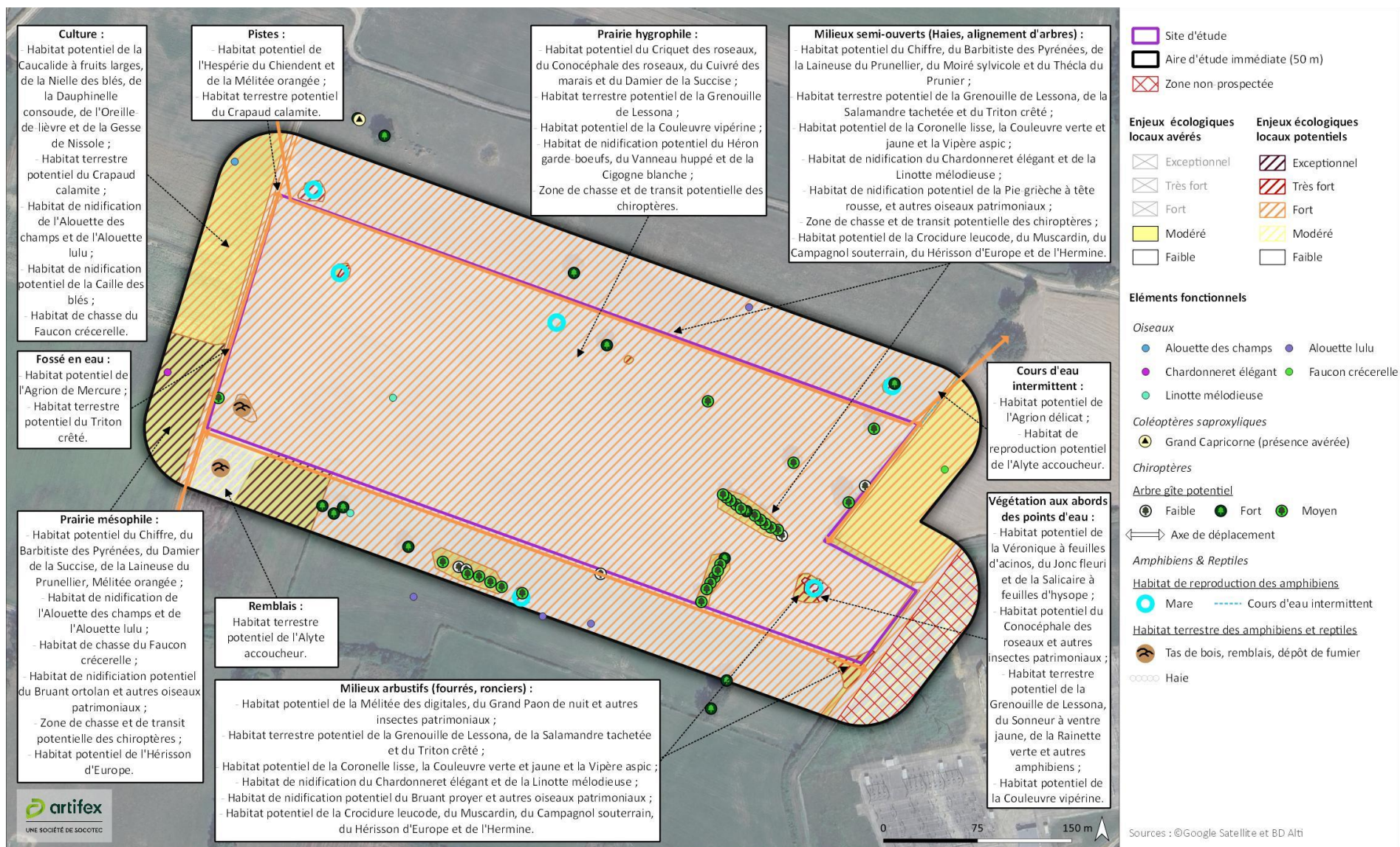
Compartiment	Enjeu local	Eléments patrimoniaux	
	Très fort	-	-
	Fort	-	Crapaud calamite Grenouille de Lessona Sonneur à ventre jaune
	Modéré	-	Alyte accoucheur Rainette verte Salamandre tachetée Triton crêté
Reptiles	Exceptionnel	-	-
	Très fort	-	-
	Fort	-	Couleuvre vipérine
	Modéré	-	Coronelle lisse Couleuvre verte et jaune Vipère aspic
Oiseaux	Exceptionnel	-	Bruant ortolan
	Très fort	-	-
	Fort	-	Courlis cendré Héron garde-bœufs Pie-grièche à tête rousse Pie-grièche grise Pipit farlouse Tarier des prés Tarin des aulnes Vanneau huppé
	Modéré	Alouette des champs Alouette lulu Chardonneret élégant Faucon crécerelle Linotte mélodieuse	Bondrée apivore Bruant jaune Bruant proyer Caille des blés Chevêche d'Athéna Cigogne blanche Circaète Jean-le-Blanc Fauvette des jardins Gobemouche gris Gobemouche noir Hirondelle rustique Huppe fasciée Pic mar Pie-grièche écorcheur



Compartiment	Enjeu local	Eléments patrimoniaux	
			Serin cini Tarier pâtre Torcol fourmilier Tourterelle des bois Verdier d'Europe
	Faible	Bergeronnette grise Buse variable Choucas des tours Corneille noire Etourneau sansonnet Grive draine Grive litorne Héron cendré Merle noir Mésange à longue queue Mésange charbonnière Pic vert Pigeon ramier Rougegorge familier	-
Mammifères (dont chiroptères)	Exceptionnel	-	-
	Très fort	-	-
	Fort	-	Barbastelle d'Europe Crocidure leucode Grand Murin Grand Rhinolophe Muscardin Noctule commune Petit Rhinolophe
	Modéré	-	Campagnol souterrain Chat forestier Hérisson d'Europe Hermine Murin à oreilles échancrées Noctule de Leisler Sérotine commune
	Faible	-	-

Illustration 5 : Enjeux écologiques du site d'étude

Réalisation : ARTIFEX 2025



PARTIE 4 PRECONISATIONS

1. COMPATIBILITE DES ENJEUX ECOLOGIQUES AVEC LE PROJET

Les investigations de terrain, couplées avec les recherches bibliographiques ont permis de mettre en évidence les enjeux potentiels ou avérés suivants :

- Les cultures de l'aire d'étude immédiate constituent un habitat pour l'Alouette lulu (enjeu **modéré**) et l'Alouette des champs (enjeu **modéré**). Elles constituent également un habitat de chasse pour le Faucon crécerelle (enjeu **modéré**) ;
- Les mares du site d'étude et de l'aire d'étude immédiate sont également des habitats de reproduction potentiels pour des amphibiens patrimoniaux et protégés comme la Rainette verte (enjeu **modéré**) ;
- Les fossés en eau ensoleillés sont potentiellement favorables à l'Agrion de Mercure et au Triton crêté (enjeu **modéré**) ;
- Le remblai constitue potentiellement un habitat terrestre pour l'Alyte accoucheur (enjeu **modéré**) ;
- Les chemins et pistes constituent un habitat potentiel pour l'Hespérie du Chiendent (enjeu **modéré**) et la Mélitée orangée (enjeu **modéré**) ainsi qu'un habitat terrestre potentiel pour le Crapaud calamite (enjeu **fort**) ;
- Les prairies du site d'étude et de l'aire d'étude immédiate, et notamment la prairie hygrophile, sont favorables au Damier de la Succise (enjeu **modéré**), au Cuivré des marais (enjeu **modéré**) et à d'autres espèces d'insectes patrimoniaux, à la nidification de plusieurs espèces d'oiseaux, ainsi qu'à l'alimentation pour des chiroptères ;
- Les haies arborées et arbustives bordant le site d'étude ainsi que les formations riveraines bordant le cours d'eau intermittent, servent entre autres d'habitats terrestres potentiels pour les amphibiens et les reptiles comme la Coronelle lisse (enjeu **modéré**), de sites potentiels de nidification pour plusieurs espèces d'oiseaux comme le Chardonneret élégant (enjeu **modéré**) et de zones de chasse, de transit et de gîte pour les chiroptères arboricoles ;
- Les ronciers et fourrés xérophiles sont attractifs pour les reptiles, les insectes et les passereaux tels que potentiellement la Pie-grièche écorcheur (enjeu **modéré**) et la Pie-grièche à tête rousse (enjeu **fort**) ;
- Les arbres remarquables et arbres morts pouvant constituer des gîtes pour les chiroptères et les coléoptères saproxyliques comme le Grand Capricorne (enjeu **fort**).

Des mesures d'atténuation écologiques doivent d'ores et déjà être envisagées. Elles sont présentées dans le paragraphe suivant.

2. MESURES D'ATTENUATION CONSEILLEES

Compte tenu des enjeux écologiques (avérés et potentiels), les mesures spécifiques suivantes sont proposées :

- Mesures d'évitement :
 - Evitement des mares ;
 - Evitement des zones humides (jonchaies) ;
 - Evitement du projet des arbres remarquables constituant potentiellement des gîtes pour les chiroptères et les coléoptères saproxyliques.
- Mesures de réduction :
 - Balisage de mise en défens en phase chantier ;
 - Calendrier écologique ;
 - Accompagnement par un écologue en phase chantier.
- Mesures de suivi :
 - Suivi environnemental et écologique en phase chantier et en phase exploitation.

PARTIE 5 AUTEUR(E)S DE L'ETUDE

Les personnes suivantes ont contribué à la réalisation de la présente étude :

Personne	Contribution	Organisme
Matthieu BERNARD	Coordination de l'étude, relecture et contrôle qualité	 artifex UNE SOCIÉTÉ DE SOCOTEC
Floriane LUTZ	Recueil bibliographique	
	Visite de terrain thématiques insectes, amphibiens, reptiles et autres mammifères, oiseaux, chiroptères	
Maëva DOUDEMONT	Visite de terrain et rédaction des thématiques habitats naturels, flore et zones humides	

Matthieu BERNARD

Chef de projet – Ecologue faunisticien – Pôle biodiversité

Matthieu BERNARD est titulaire d'un BTS GPN obtenu en 2000 à Neuvic (19). Investi depuis plus de 25 ans dans plusieurs associations de protection de la nature, il possède de solides connaissances sur la flore et la faune et sur les enjeux de conservation, les politiques publiques, la réglementation... Après avoir travaillé dans le tourisme et le commerce, il a été ingénieur-écologue avec une spécialité sur les chiroptères et les oiseaux (CERA Environnement). C'est en 2023 qu'il rejoint l'équipe d'ARTIFEX au sein du pôle biodiversité.

Maëva DOUDEMONT

Chargée d'études – Ecologue botaniste – Pôle biodiversité

Maëva DOUDEMONT est titulaire d'un master biologie végétale et microbiologie de l'université d'Aix-Marseille. Après un parcours dans la recherche scientifique, elle a décidé de se réorienter et de suivre sa passion pour la botanique. Un contrat de professionnalisation sur le projet d'atlas de biodiversité communal de Saint-Etienne Métropole lui a permis de développer ses compétences dans ce domaine et en cartographie des habitats naturels. Enfin, elle participe activement aux sorties et formations de la Société de Botanique Dauphinoise afin de continuer à développer ses connaissances sur la flore. Depuis 2023, elle a rejoint l'équipe d'ARTIFEX au pôle biodiversité.

Floriane LUTZ

Chargée d'études Biodiversité – Ecologue faunisticienne

Floriane LUTZ est diplômée d'un master en Ecologie et Evolution, parcours Patrimoine Naturel et Biodiversité obtenu à l'université de Rennes I en 2022. C'est au travers d'expériences au sein de divers organismes de préservation de la nature (CEN, LPO, SEO BirdLife, Parc Naturel du Delta de l'Ebre, MNHN de Dinard...), qu'elle s'est spécialisée en ornithologie et entomologie. Elle est ainsi formée à des techniques d'inventaires multi-taxons, aux statistiques ou encore à la rédaction scientifique et de document de gestion (Plan de Gestion, APPB). Souhaitant veiller à une interaction positive entre humains et environnement, elle intègre le pôle Biodiversité d'ARTIFEX en mai 2024.



artifex

UNE SOCIÉTÉ DE SOCOTEC

